

Validation des Acquis de l'Expérience

La CFE-CGC a signé une convention VAE avec Sciences Po Aix-en-Provence



De gauche à droite :

Christian Duval, directeur de Sciences Po Aix

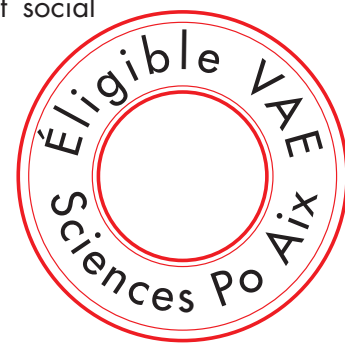
et Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC

Une fois encore, la CFE-CGC est précurseur d'une démarche qu'elle entend bien voir ancrée dans les relations sociales à venir : la validation des acquis de l'expérience syndicale.

Le 7 juillet 2010, Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, a signé une Convention cadre de coopération et de partenariat avec Christian Duval, directeur de Sciences Po Aix. Son objet : valider la formation syndicale et le militantisme comme module d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur, en l'occurrence le Certificat de Sciences Po Aix mention intelligence sociale, par le biais de la formation continue.

Pour le président confédéral, cette reconnaissance de l'acquis syndical s'inscrit naturellement dans la démarche de la CFE-CGC en faveur d'un enrichissement du dialogue social. Les partenaires sociaux ont de plus en plus besoin de compétences pour assurer leurs missions d'accompagnement des salariés et, par cette convention, Sciences Po et CFE-CGC démontrent au patronat encore trop réticent que l'engagement syndical représente un « plus » pour le parcours professionnel.

La CFE-CGC est fière d'ouvrir la voie en la matière et appelle les employeurs à s'y engager de la même manière. Une étape supplémentaire pour la Confédération qui revendique l'établissement d'un Contrat d'engagement social pour tout militant syndical.



Commission d'entrée :

- 2 membres de Sciences Po Aix.
- 3 secrétaires nationaux de la CFE-CGC, des secteurs suivants :
 - Formation initiale,
 - Formation professionnelle,
 - Action syndicale.

1. Objectif

Cette formation a pour objectif d'apporter aux auditeurs une approche globale et pratique de l'intelligence sociale. L'environnement désormais planétaire que nous connaissons depuis la fin du 20^{ème} siècle, est caractérisé par une augmentation et une diversification des acteurs économiques et sociaux, dans un monde interdépendant et interconnecté. Dans ce contexte, les organisations publiques et privées doivent renforcer leur capacité à organiser les relations sociales pour prévenir les conflits et anticiper les mutations économiques et sociales.

2. Débouchés

Postes à responsabilité dans les entreprises, les établissements publics... Postes d'encadrements dans les organisations syndicales... Chargés d'affaires dans les cabinets de consultants et de formateurs dans les secteurs sociaux...

3. Enseignement

La formation comprend des heures de cours et de conférences de méthode, et du travail personnel. La validation des deux semestres est sanctionnée par l'attribution de 60 crédits ECTS¹.

4. Intervenants

La formation est dispensée par des universitaires et des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise des domaines d'enseignements.

5. Correspondant en intelligence sociale : un programme, deux possibilités

- **Bac + 3 - 180 ECTS**

→ Programme des unités d'enseignement (UE)

Premier semestre :

- Contexte national et international
- Compétitivité et cohésion sociale
- Questions sociales
- Relations sociales

Second semestre

- Droit social
- Négociations sociales
- Conventions collectives
- Organisations et réseaux sociaux

Les ateliers d'accompagnement à la recherche font l'objet d'un parcours individualisé pour chaque auditeur.

¹ L'ECTS est un système européen de transfert de crédits pour des étudiants européens, basé sur la charge de travail d'étudiant, exigée pour réaliser les objectifs d'un programme, objectifs indiqués en termes de résultats d'étude et des compétences à acquérir.

Les avantages CFE-CGC :

- un tarif préférentiel réservé aux adhérents
- la prise en compte de 3 formations dispensées par le Centre de Formation Syndicale (CFS) et datant de moins de 5 ans :
 - Ouverture sur le syndicalisme
 - Représentation du personnel dans l'entreprise
 - Développer sa section syndicale

tout comme le niveau de diplôme en formation initiale, l'expérience professionnelle, le parcours syndical, l'implication dans vie professionnelle (parcours associatif), l'implication dans la vie économique, sociétale et environnementale.

Ces formations peuvent dispenser ensuite du suivi de certains cours dans la formation choisie. Tout comme les autres modules CFE-CGC éligibles, ils sont un vrai atout supplémentaire dans cette démarche de VAE syndicale.

Contact pour obtenir la liste des stages suivis au sein du CFS : cfs@cfecgc.fr

→ Certification

Certificat d'Études Politique de 180 ECTS Bac+3 de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, permettant sous conditions la poursuite d'études à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

• Bac + 5 - 300 ECTS

→ Programme des unités d'enseignement (UE)

Premier semestre :

- Finalités et enjeux de l'intelligence sociale
- Contexte national et international
- Compétitivité et cohésion sociale
- Questions sociales
- Relations sociales

Second semestre

- Droit social
- Protection sociale
- Négociations sociales
- Conventions collectives
- Organisations et réseaux sociaux

→ Certification

Certificat d'Études Politique de 300 ECTS Bac+5 de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, permettant sous conditions la délivrance d'un Master et la poursuite d'études doctorales à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

6. Modalités

→ Organisation générale

10 mois de formation, 10 séminaires de cours et de conférence de méthode, accompagnement personnalisé au travail de recherche.

→ Public :

20 à 25 auditeurs en situation de responsabilités.

→ Conditions d'admission :

Les candidats doivent disposer de 120 ou 240 crédits ECTS ou équivalent par validation en fonction du niveau choisi. L'admission est prononcée par une Commission paritaire qui étudie le dossier de candidature qui doit faire apparaître les principales étapes du cursus universitaire, professionnel, militant et personnel.

→ Contrôle des connaissances

Cours :

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite ou orale.

Validation :

Trois dispositifs permettent de valider les acquis :

- La Validation des Acquis Professionnels V.A.P. (décret n°85-906 du 23/08/1985).
- La Validation des Acquis de l'Expérience V.A.E. (loi de modernisation sociale du 17/02/2002).
- La Validation d'Études Supérieures V.E.S. (décret n° 2002-529 du 16/04/2002).

Lieu de la formation

La formation se déroule habituellement à Aix-en-Provence.

Toutefois, il est possible d'organiser cette formation à Paris sous réserve d'un nombre suffisant de candidats (environ 20 personnes).

Contacts :

Jean-Christophe Humbert

Chargé de missions à Sciences Po Aix

☎ : 06 34 90 16 04



formation.continue@sciencespo-aix.fr

Véronique Roche

Déléguée nationale de la CFE-CGC, secteur Formation initiale

☎ : 01 55 30 69 27

✉ : veronique.roche@cfecgc.fr

Mémoire :

Le mémoire est une épreuve incontournable des cursus de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Ce travail est un exercice personnel de recherche sur un thème librement choisi, qui doit être original, qui implique des investigations pour la collecte des données, et qui exige un effort de réflexion critique. Le mémoire constitue une étape centrale du cursus. Il a vocation à révéler les acquis de l'étudiant et sa capacité à se consacrer pendant une longue période à un travail de recherche très formateur. Il fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury.

→ Candidatures

Le dossier de candidature est envoyé sur demande :

- par courrier à : Sciences Po Aix, CFIES
25 rue Gaston de Saporta - 13100 Aix-en-Provence
- par mail à : formation.continue@sciencespo-aix.fr

7. Interview

Stéphane Boudrandi, directeur du développement à Sciences Po Aix

Pourriez vous nous dire pourquoi Sciences Po s'est associée avec la CFE-CGC pour proposer cette formation?

Pour valider la formation syndicale et le militantisme. Cette reconnaissance de l'acquis syndical s'inscrit naturellement dans une démarche en faveur d'un enrichissement du dialogue social. Les partenaires sociaux ont de plus en plus besoin de compétences pour assurer leurs missions d'accompagnement des salariés et cette formation démontre que l'engagement syndical représente un « plus » pour le parcours professionnel.

À qui s'adresse cette formation?

Aux militants CFE-CGC à jour de cotisation, ayant suivi les modules de formations du CFS et possédant des responsabilités au sein de leur entreprise et de la CFE-CGC.

Combien de temps dure t elle?

Un an de formation continue alternant des modules de cours et du travail personnel de recherche encadré, à raison de 4 jours par mois environ. La formation débouche sur l'écriture d'un mémoire. Ce mémoire est une épreuve incontournable de la formation à Sciences Po Aix. C'est un exercice personnel sur un thème original librement choisi, qui implique des investigations pour la collecte des données, exige un effort de réflexion critique. Il a vocation à révéler les acquis et la capacité à se consacrer à un travail de recherche. Il est réalisé sous la conduite d'un directeur de mémoire et fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury.

Combien avez vous d'étudiants aujourd'hui?

16 militants ont déjà rejoint la formation en 2010-2011.

Toute l'actualité sur www.cfecgc.org